

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact Presse : 06.62.33.60.24

Sainte Foy lès Lyon, le 25 juin 2015

Les Maires du Rhône et de la Métropole de Lyon annoncent une opération « Mairie fermée » en septembre

Les membres du Comité Directeur de l'Association des Maires du Rhône et de la Métropole de Lyon (AMF69) décident une action de mobilisation pour sensibiliser et informer les habitants dans chacune de leurs communes, sur les conséquences de la baisse des dotations sur les services rendus à la population et souligner la place essentielle de l'institution communale.

L'AMF69 invite les élus à soutenir l'action collective par la fermeture de leurs mairies la semaine du 14 septembre 2015.

Loi NOTRe et baisse des dotations : deux sujets d'actualité qui mobilisent, comme au niveau national, les membres du Comité Directeur de l'AMF69 qui se sont prononcés à l'unanimité pour cette action, ce lundi 22 juin 2015, au cours de la séance à laquelle étaient invités les Parlementaires du Rhône.

« Ces questions majeures fragilisent à court terme le fonctionnement et la place des communes.

Les Maires sont des élus responsables, et les plus appréciés, tout en étant les plus proches et accessibles de l'opinion publique.

Nos citoyens sont aujourd'hui sensibles à la qualité de gestion de leur commune et à la démarche de réduction du déficit de l'Etat mais n'ont pas forcément connaissance de l'impact à court terme de la réduction des dotations qui s'ajoute aux nouvelles charges non compensées et multiples normes imposées aux communes.

Nous attendons des mesures conséquentes sur le plan de réduction budgétaire annoncé et une meilleure prise en considération de la position des élus du bloc communal », soulignent de manière unanime les Maires.

« Face à ces enjeux majeurs, le diagnostic partagé qui a été, nous le rappelons, élaboré avec l'Etat, et l'enquête prospective menée par l'AMF doivent être impérativement et sérieusement pris en compte.

Quels sont les constats ?

- *Un effort disproportionné demandé au bloc communal : pour l'année 2015, la contribution à la réduction du déficit de l'Etat est portée pour 56,4% par le bloc communal dont 70% par les communes, 31,4% par les Départements et 12,2% par les Régions.*

Ce qui représente sur la période 2014-2017 une baisse cumulée des dotations du bloc communal de plus de 15Md€ ;

- *Une conséquence majeure et unanime, la diminution de 87% de l'autofinancement net d'ici 2017 (8 Md€ en 2014 à 1 Md€ en 2017) ;*
- *Une baisse de l'investissement du bloc communal de 12,4% en 2014, soit une perte de 4,3 milliards pour le tissu économique local, et qui va s'aggraver en 2015 et les années suivantes. », rappelle l'Association des Maires.*

« Malgré les efforts de gestion et d'optimisation engagés par les élus depuis plusieurs années, cette baisse des dotations ajoutée à l'impact des normes et des politiques publiques, compromet à court terme le fonctionnement des communes et des intercommunalités et leurs missions de service public. Doit-on se résoudre d'ici moins de 3 ans à ne plus investir dans nos équipements publics et à se désengager de certaines de nos missions du service public ?

Cela fait plus d'un an que nous alertons les pouvoirs publics. Aujourd'hui aucun accord n'a été acté sur la réduction et sur l'étalement de la baisse des dotations et les quelques mesures consenties n'auront pas d'effet correcteur significatif ».

L'AMF69 et sa Présidente, Claire Peigné, font état de la très grande préoccupation des Maires et en particulier des Maires de communes rurales.

« Notre rôle est d'alerter les Parlementaires et les pouvoirs publics sur les problèmes soulevés et les questions légitimes que se posent les Maires de notre territoire.

Notre rôle est aussi d'informer nos concitoyens sur des mesures qui vont les concerner demain dans leur commune ».